PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 9 JANVIER 2023

Sont présents:

- -Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Chantal Godbout, Blaise Boisvert
- -Le conseiller M. Réjean Bernard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Mme Sophie Bouchard.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme directrice générale adjointe.

1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE</u>

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse suppléante déclare la séance ouverte à 19h00.

2. <u>23-01-01</u>: <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022;
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h00;
- 5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h30;
- 6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 20h00;
- 7. Correspondance;
 - 1) Éconologis
 - 2) OMH ÉF 2020 (suivi pour La Reine, message envoyé)
 - 3) Rencontre Dualco
 - 4) Projet de plan régional des milieux humides et hybrides info
- 8. Présentation des comptes à payer;
- 9. Diverses résolutions:
 - 1) Démission d'un élu
 - 2) Rapport Annuel d'incendies 2022
 - 3) Nomination d'un responsable (Secrétaire du comité de démolition) pour faire la préparation (Nomination 3 membres sur le comité de démolition) pour faire avis de motion et adopter un règlement sur la démolition immeuble avant le 1 avril 2023 pour une période d'un an.
 - 4) Dépôt des registres de déclaration des dons, marques d'hospitalités ou autres dons reçus
 - 5) Photocopies Club Optimistes
 - 6) Problème de Sablage
 - 7) Règlements Salle de Gym et lettre autorisation
 - 8) Pont P-00242 Frenette
 - 9) Pont P-00238 Chabot
 - 10) Chemin de colonisation
 - 11) Terrain à vendre
 - 12) Politique de Location de Salle
 - 13) Plan de sécurité civile
 - 14) Absence DG
 - 15) Demande de location
- 10. Période de questions (de 19h30 à 20h);
- 11. Voirie
- 12. Rapport des activités du maire et des conseillers;
- 13. Varia: Sujet Divers
 - 1) Formation Eau
 - 2) **OMH**

3) Bibliothèque 14. Clôture de la séance. Il est h

3. <u>23-01-02</u>: <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> 5 DÉCEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 5 Décembre 2022 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Marielle Gauthier, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. 23-01-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022À 19H00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h00:

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. <u>23-01-04</u>: <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> <u>EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022À 19H30.</u>

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h30;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 19h030;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6. 23-01-05 : <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> <u>EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022À 20H00.</u>

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 20h00;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 à 20h00;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7. <u>CORRESPONDANCES</u>

- 1) Éconologis (affichage dans le journal à titre d'informatif)
- 2) OMH ÉF 2020 (suivi pour La Reine, message envoyé)
- 3) Rencontre Dualco (Planifier une rencontre avec la Dualco)
- 4) Projet de plan régional des milieux humides et hybrides info

8. 23-01-06: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour Décembre 2022, au montant de **66 300.81\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de Décembre 2022 au montant de 4 635.49\$
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en Décembre 2022 pour les semaines 48, 49 et 50-51 de **16 197.63** \$ comprenant les traitements des élus pour 6 mois et les DAS provinciales et fédérales; remises de Novembre 22 payées en décembre 2022 pour **1751.79**\$.
- Soit : le grand total des dépenses pour Décembre 2022 pour 88 885.72\$.

9. <u>DIVERSES RÉSOLUTIONS</u>

1) 23-01-07 : Démission d'un élu

CONSIDÉRANT QU'une lettre de démission a été déposé par e-mail à la municipalité;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de prendre acte de cette démission de l'élu au poste #6.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 23-01-08: Rapport Annuel d'incendies 2022

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest (S.C.R.S.) est entré en vigueur le 1er décembre 2010;

ATTENDU QUE suite à l'entrée en vigueur du S.C.R.S., les municipalités doivent procéder à l'adoption de leur rapport annuel d'activités incendie 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine adopte le rapport annuel d'activités 2022- incendie tel quel sans aucune modification.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 23-01-09 : Modèle de règlement de démolition et formation d'un comité de démolition

ATTENDU QUE la MRC nous a transmis un modèle de règlement de démolition et la constitution de comité de démolition:

ATTENDU QUE le comité doit être composé de trois élus et nommé avant le 1 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, que le comité soit formé de Mme Chantal Godbout comme président, Mme Sophie Bouchard et Mme Blaise Boisvert.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Dons reçus.

Ce point a été reporté car absence des registres seront déposés à la prochaine séance.

5) 2023-01-10: Photocopie Club Optimiste

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que les photocopies 2022 et années futures du Club des Optimistes de La Reine pour annoncés leurs activités aux citoyens seront aux frais de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) 2023-01-11: Sablage- Bris de boite camion 10 roues

CONSIDÉRANT le problème de bris de la boite du camion du 10 roues de déneigement;

CONSIDÉRANT que cela a pour effet aussi de baisser la capacité de remplissage de sable dû à la fragilité de la boite du camion;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité que lorsque nous ne sommes pas en mesure d'utiliser le camion 10 roues pour étendre du sable dû au bris de la boite du camion, nous ferons appel à l'entrepreneur Multi-Robitaille de Dupuy et de vérifier la solution pour régler le problème.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

7) 2023-01-12 Règlements Salle d'entrainement et lettre autorisation

CONSIDÉRANT que la politique de la salle d'entrainement a été révisé comme suit;

- Toute personne âgée de 15 à 18 ans peut utiliser le local, sans accompagnement, avec l'autorisation signé d'un parent ou tuteur légal;
- Toute personne âgée de 12 à 14 ans peut utiliser le local seulement s'il est accompagné d'un adulte membre du club;
- La salle d'entrainement est interdite à tous les enfants de 11 ans et moins;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la nouvelle politique ainsi que la lettre d'autorisation tel que présenté et que le tout publié sur la page ''Ça bouge à La Reine'' et dans le journal L'Entrain.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

8) 2023-01-13 Pont P-00242

CONSIDÉRANT que les démarches pour la démolition des bâtiments du côté ouest du pont ont été attribués;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à ce que le trou de la maison devait être rempli suit à la démolition, le ministère du Transports demande le type de matériel avec lequel nous voulons que le trou soit rempli;

CONSIDÉRANT que la démolition du pont occasionnera une perte d'habitat d'hirondelle, il est demandé à la municipalité s'il serait possible de mettre en place un nichoir à hirondelle (4 pieds de large par 25 pieds de long environ) sur le terrain;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de confirmer au Ministère du Transports que le matériel de remblai devrait être de la terre et de l'autoriser à installer un nichoir à hirondelle sur ce terrain si nécessaire;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9) 2023-01-14 Pont P-00238

CONSIDÉRANT que le pont sera reconstruit en 2025-2026 et que la circulation sur le pont sera ainsi permise;

CONSIDÉRANT que le ministère nous demande si le déneigement du côté ouest du pont sera repris par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le déneigement du pont est la responsabilité de la municipalité;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que la municipalité reprenne le déneigement de ce pont dès que ce sera possible;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) Chemin de colonisation

Mme Sylvie Perreault, dga donne de l'information concernant ce sujet.

11) 2023-01-15 Terrain à vendre

CONSIDÉRANT que la municipalité désire promouvoir les terrains desservis disponible sur le territoire urbain en installant une pancarte de 4' x 8' les indiquant;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'accepter la pancarte tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) Politique de Location de Salle Municipale

La politique et les coûts de location de la salle municipale et de ces équipements sera mise à jour et présenté à une des prochaines assemblée.

13) Plan de sécurité civile

Le plan de sécurité civile sera mi a jour et présenté à une prochaine assemblée.

14) 23-01-16 : Absence de la Directrice Générale

CONSIDÉRANT la demande de la directrice générale de s'absenter le jeudi 9 février 2023 et la semaine du 13 février 2023;

Il est proposé par M. Réjean Bernard appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que d'autoriser sa demande.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15) 23-01-17 : Demande de location

CONSIDÉRANT la demande d'une possibilité de location d'une petite pme pour le local, (anciennement maison des jeunes);

Il est proposé par Mme Chantal Godbout appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité que la réponse serait positive si la petite entreprise veut louer le dit local aux frais de 100\$ par mois pour une première année et l'évaluation serait faite par la suite.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 19H30 À 20H);

Mme Solange Perreault nous mentionne le nombre d'abonnement à la bibliothèque soit : 14 abonnés soit

10 adultes et 4 enfants.

11. VOIRIE;

10. RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS;

11. VARIA : Sujet Divers;

1) Formation Eau

Le cours de formation en eau sera réévalué auprès du directeur du Cégep de St-Laurent ainsi que le ministère de l'Environnement, et M. Annick Goulet, accompagnateur, pour une description plus précise des tâches qui pourront être effectué après la formation.

2) <u>2023-01-18</u>: <u>OMH- Office de l'habitation</u>

CONSIDÉRANT QU'un résident de l'HLM de La Reine a soumis un commentaire concernant une prise de courant à l'appartement #106 de l'OMH;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandaté M. Réjean Bernard pour gérer cette situation avec les responsables de L'OMH et nous faire rapport à la prochaine assemblée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 2023-01-19 : Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE Madame Solange Perreault, responsable de la bibliothèque de La Reine, nous informe du peu de nombre d'abonnés pour la bibliothèque présentement seulement 14 abonnés;

CONSIDÉRANT QUE Madame Perreault demande aux élus d'ouvrir la bibliothèque que deux fois par mois à compter du 10 Janvier 2023;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de prendre en considération la demande de Mme Solange Perreault, responsable, d'ouvrir la bibliothèque que deux fois par mois en attendant que le nombre d'abonnés augmente, d'en aviser ces bénévoles et le conseil avisera par résolution Mme Roxanne Avoine de ce changement d'horaire à partir du 10 janvier 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12. 2023-01-20 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyée par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h19.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière	Mairesse Suppléante
Lise Bégin	Sophie Bouchard

Je, Sophie Bouchard, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.